

REGLEMENT

PRIX 2026 DE LA FONDATION FARM

Thématique et justification du Prix

Dans les pays du sud, le développement agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont des enjeux cruciaux qui façonnent les territoires et la vie de millions de personnes, des producteurs et productrices aux consommateurs. Face aux défis démographiques, économiques, climatiques et géopolitiques, il est aujourd'hui essentiel d'accompagner et de soutenir la consolidation de systèmes alimentaires durables. Un changement de paradigme vers des modèles agricoles durables et productifs qui accélèrent la transformation agroécologique, permet la protection de la biodiversité et des sols tout en renforçant l'équité sociale, la juste rémunération et la souveraineté alimentaire est incontournable.

Mettre à l'échelle les solutions

Des solutions sont aujourd'hui disponibles et testées à travers le monde pour augmenter durablement la productivité – là où elle est encore trop faible - et les conditions de vie des producteurs. Un défi clé réside dans la mise à l'échelle de ces solutions. Mais, aujourd'hui, l'investissement dans la recherche, l'entrepreneuriat et dans l'action publique pour mettre à l'échelle, populariser des méthodes et offrir un environnement économique et technique sécurisant pour les producteurs est insuffisant. De plus, les liens existants entre ces différents écosystèmes d'acteurs ne sont aujourd'hui pas assez forts.

Construire des ponts entre recherche et action

La Fondation FARM, forte de son positionnement unique au carrefour entre recherche, stratégies d'entreprises et politiques publiques, considère que le rapprochement entre ces mondes est essentiel. C'est la raison pour laquelle elle encourage dans ses programmes une recherche tournée vers l'action et la construction de coalition d'acteurs.

À travers le Prix de la Fondation FARM, la Fondation souhaite valoriser la recherche-action et les synergies entre science, secteur privé et politiques publiques, pour que la recherche contribue concrètement à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et au développement de systèmes alimentaires durables dans les pays du Sud.

Ce Prix, lancé en 2024, entend récompenser des chercheurs qui s'engagent dans cette voie autour des thèmes d'action prioritaires de la Fondation :

- Favoriser la résilience des agricultures au changement climatique et une gestion durable des ressources naturelles
- Améliorer les conditions d'approvisionnement Sud/Nord et les modes de consommation *via* la promotion de conditions équitables de marché pour les producteurs, la santé des consommateurs et une gestion raisonnée des intrants
- Agir pour mobiliser des financements afin de transformer les systèmes agricoles et alimentaires
- Elaborer des politiques publiques garantissant la sécurité et la souveraineté alimentaire et renforçant la coordination entre acteurs des filières et territoires

Le Prix a été co-construit par les membres du Conseil scientifique et la direction de FARM. Il est piloté avec le soutien du Conseil d'administration de la Fondation.

Objectifs du Prix

- Récompenser une personne dont l'excellence académique a été reconnue par l'obtention d'une thèse et par des publications ou activités de recherche.
- Faire la promotion et récompenser la recherche-action et l'application des résultats de la recherche dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire dans les pays du sud.
- Valoriser les relations entre recherche, secteur privé et action publique.
- Reconnaître l'excellence académique des travaux scientifiques conduits avec des acteurs et opérateurs des filières agricoles et alimentaires.
- Stimuler la recherche sur les domaines d'action prioritaires de la Fondation FARM.

Critères de sélection et dossier de candidature

Le Prix récompensera un ou des chercheurs dont les travaux conduits **présentent un caractère appliqué sur le terrain** auprès d'acteurs comme des entreprises, des organisations de producteurs agricoles, des ONG ou ont contribué à appuyer des politiques publiques dans les pays du sud. Les candidats devront illustrer concrètement leur contribution, à partir de leur recherche, à la mise en œuvre d'actions de terrain et/ou à la prise de décision parmi les acteurs privés ou publics.

Le Prix est ouvert à tous les **chercheurs (h/f) à l'exception des ressortissants des pays issus de la catégorie « revenus élevés » de la Banque mondiale**¹. Les binationaux sont éligibles y compris celles et ceux dont une des deux nationalités est d'un pays à revenu élevé.

Le candidat doit être **titulaire d'une thèse de doctorat**, toute discipline confondue, appartenir ou être rattaché à des institutions de recherche françaises ou étrangères. Le jury sera sensible au caractère récent des recherches ou des actions conduites par le candidat et attentif à promouvoir les jeunes chercheurs.

Le candidat atteste ne pas avoir de liens familiaux avec un salarié de la Fondation FARM et/ou un membre de ses instances de gouvernance.

Les candidatures en français ou en anglais sont acceptées. Les candidatures regroupant plusieurs chercheurs ne sont pas acceptées. Les personnes ayant déjà candidaté peuvent le faire à nouveau, à l'exception des lauréats.

Les candidats doivent déposer sur ce lien : <https://fondation-farm.org/candidatez-au-prix-farm-2026/> avant le 15 juin 2025 23h59 (heure de Paris) leur candidature.

Le dossier de candidature doit contenir (au format PDF) obligatoirement :

Seuls les dossiers complets et soumis avant la date et heure de clôture seront pris en compte.

- CV détaillé (incluant nom, prénom, adresse postale, mail, téléphone, nationalité, date de naissance).
- Publications (au moins 2, maximum 5) représentatives de la production scientifique du candidat.
- Document de synthèse de 2 pages maximum présentant les motivations pour l'obtention du Prix ainsi que l'intérêt et l'originalité de la contribution.
- Lettre de recommandation d'au moins un partenaire technique (entreprises, ONG, administration, etc.) avec qui le candidat a travaillé pour la prise en compte et/ou la mise en œuvre de ses recherches sur le terrain.

¹ Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Bermudes, Brunéi, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Corée du Sud, Croatie, Curaçao, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guam, Guyane, Hong Kong (Chine), Hongrie, Îles Caïmans, Îles Anglo-Normandes, Îles Féroé, Îles Mariannes du Nord, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Irlande, Islande, Île de Man, Israël, Italie, Japon, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao (Chine), Malte, Monaco, Nauru, Norvège, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Oman, Palaos, Panama, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, Porto Rico, Qatar, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Martin, Samoa américaines, Seychelles, Singapour, Sint Maarten (partie néerlandaise), Slovaquie, Suède, Suisse, Taïwan (Chine), Trinité-et-Tobago, Uruguay.

Composition du jury

Afin de garantir une évaluation rigoureuse et impartiale des candidatures soumises, le jury sera composé des membres du Conseil scientifique de la Fondation FARM et d'un membre du Conseil d'administration.

Le Président du jury sera le Président du Conseil scientifique de la Fondation FARM.

Le jury est souverain dans ses délibérations. Celles-ci, confidentielles, ne sont susceptibles d'aucune contestation, ni d'aucun recours de quelque manière et de quelque nature que ce soit par les candidats.

Dotation et avantages

- Montant total de la dotation du Prix : 5 000 €. Cette dotation pourra, en fonction des candidatures, être partagée entre un ou deux lauréats.
- Publication(s) sur le site de la Fondation FARM et valorisation du travail sur une page dédiée.
- Annonce du lauréat lors de la conférence internationale de la Fondation FARM.
- Visibilité médiatique du lauréat et de ses travaux.

La Fondation FARM prendra en charge le déplacement (transport et hébergement) du ou des lauréats pour participer à la conférence internationale.

Le lauréat autorise l'utilisation de ses travaux à des fins de communication et de valorisation du Prix. Il ou elle s'engage à partager avec la Fondation FARM tout éléments montrant l'impact de l'obtention du Prix et de la dotation le ou la concernant (articles de presse, nouveaux projets, publications scientifiques, etc.) pendant les deux années suivant l'attribution du Prix.

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidature pour l'édition 2026 le 7 avril 2025
- Envoi des candidatures avant le 15 juin, 23h59 (heure de Paris)
- Analyse des candidatures par le jury entre juillet et octobre 2025
- Remise du Prix lors de la Conférence internationale 2026.

Le secrétariat du Prix sera assuré par la Fondation FARM. Pour toute question, merci de contacter prixfarm@fondation-farm.org.

La participation au prix FARM et l'attribution d'une dotation impliquent l'acceptation sans réserve et le respect plein et entier du présent règlement.

A propos de la Fondation FARM

La Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) est un think tank reconnu d'utilité publique, créé en 2005 à l'initiative d'acteurs publics et privés. Sa mission principale est de favoriser le développement durable des agricultures et des filières agroalimentaires dans le monde, en particulier dans les pays en développement. FARM agit comme un catalyseur, éclairant les décideurs publics et privés sur les meilleures voies à emprunter pour un développement agricole équilibré entre enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Pour atteindre ses objectifs, FARM produit des études de référence, organise des événements, anime des groupes de travail, et contribue à des projets pilotes, tout en facilitant les interactions entre acteurs de terrain, chercheurs, producteurs, consommateurs et décideurs.